



Ottawa, Canada

- Le premier ministre français en visite au Canada ..... 1
- Le Canada reconnaît le gouvernement provisoire de l'Iran ..... 2
- Négociations canado-américaines en matière de pêche ..... 2
- Le Canada présent aux fêtes de l'indépendance de Sainte-Lucie ..... 2
- Modifications proposées à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants ..... 2
- Vaccin contre la fièvre des foins ..... 2
- Les Floralties internationales de Montréal ..... 3
- Tourisme: accord Québec-Ontario ... 3
- L'Université de Sherbrooke fête ses vingt-cinq ans ..... 6
- Résultats des championnats de ski nordique au Mont-Sainte-Anne ..... 6
- Création de centres de documentation en langue française ..... 6
- Les semences de l'avenir ..... 6
- La chronique des arts ..... 7
- Nouvelles brèves ..... 8

## Le premier ministre français en visite officielle au Canada

Dans la matinée du 8 février se posait, à la base des Forces canadiennes d'Ottawa, le DC-8 du gouvernement français. Quelques instants plus tard en descendait le premier ministre du gouvernement de la République française venu au Canada pour une visite officielle de six jours.

La neige, quelques heures plus tôt, avait recouvert les alentours d'un fin manteau blanc sur lequel un soleil froid mais éclatant allait briller tout le long de cette visite.

M. et Mme Barre étaient accompagnés d'une importante délégation qui comprenait, en particulier, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, et M. Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, ainsi que leurs épouses. M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie, devait rejoindre la délégation quelques jours plus tard en compagnie de son épouse. Une soixantaine de journalistes étaient aussi de la partie.

Ottawa vivait à l'heure française et

pavoisait le drapeau tricolore.

Après les honneurs militaires, M. Raymond Barre s'est rendu à la résidence du premier ministre, M. Pierre Trudeau, pour y avoir un premier entretien en tête-à-tête au cours duquel ils ont fait un tour d'horizon rapide de la situation mondiale pour ensuite évoquer les questions européennes et le rôle de la France, à cet égard, ainsi que les relations entre le Canada et l'Europe. La politique du Canada, la troisième option et la réalité canadienne y ont été tour à tour abordées.

Un déjeuner de travail à la résidence du premier ministre Trudeau a réuni, outre les deux premiers ministres, les ministres français et leurs homologues canadiens, leurs principaux collaborateurs ainsi que les premiers ministres de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le déjeuner a permis d'exposer M. Barre aux diverses facettes de la réalité canadienne et de lui faire part du désir des provinces anglophones du

(suite à la page 4)



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et Mme Jamieson sont accueillis à Rideau Hall par le gouverneur général, M. Schreyer (à gauche), par M. Barre et par Mme Schreyer.

Événements à venir



Floralties internationales de Montréal (17 mai - 1er septembre 1980). Voir p. 3.

## Le Canada reconnaît le gouvernement provisoire de l'Iran

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 16 février que le gouvernement du Canada reconnaissait le gouvernement provisoire de l'Iran. Il s'est en outre dit persuadé que le Canada et l'Iran continueraient de développer de bonnes relations.

## Négociations canado-américaines en matière de pêche

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, ont annoncé le 15 février que les gouvernements du Canada et des États-Unis avaient approuvé les recommandations des négociateurs spéciaux MM. Marcel Cadieux et Lloyd N. Cutler concernant la conclusion d'un accord de pêche sur la côte de l'Atlantique et d'un accord visant à soumettre le différend frontalier dans la région du golfe du Maine à une procédure de règlement obligatoire par tierce partie.

Les accords prendront la forme de deux traités distincts mais connexes, l'un sur la pêche et l'autre sur le règlement du différend frontalier par le recours à une tierce partie; les deux traités prendront effet simultanément. MM. Jamieson et Vance ont exprimé leur désir de voir les deux traités ratifiés rapidement.

## Le Canada présent aux fêtes de l'indépendance de Sainte-Lucie

Le haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni, M. Paul Martin, était le représentant spécial du gouvernement canadien lors des festivités marquant l'indépendance de Sainte-Lucie.

Sainte-Lucie, qui fait partie des États associés des Antilles depuis leur formation en mars 1967, a accédé à l'indépendance le 22 février. Un navire de la marine canadienne, le *HMCS Nipigon*, a mouillé à Sainte-Lucie du 20 au 23 février pour souligner les célébrations.

Comme le veut la coutume, un présent, en l'occurrence une collection de livres et de films canadiens, a été remis au nom du gouvernement du Canada à M. John Compton, premier ministre de Sainte-Lucie.

## Modifications proposées à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a déposé le 8 février à la Chambre des communes un projet de loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants; il espère voir la Loi modifiée entrer en vigueur le 1er août 1979.

La Loi, ainsi mise à jour, répondra mieux à la nouvelle réalité estudiantine: les étudiants d'aujourd'hui, par exemple, s'inscrivent de plus en plus au collège communautaire et au CEGEP plutôt qu'à l'Université. La nouvelle Loi va aussi prévoir une aide financière plus considérable pour tenir compte des frais plus élevés de l'enseignement.

Voici les grandes modifications que propose le projet de loi:

- déterminer pour les prêts un plafond hebdomadaire plutôt qu'un maximum calculé selon l'année civile ou selon l'année scolaire ou universitaire comme c'est le cas à l'heure actuelle;

- porter le plafond des prêts, qui est de \$1 800 par année à l'heure actuelle (soit \$56,25 par semaine pour un cours de 32 semaines), à \$70 par semaine (c'est-à-dire \$2 240 si on fait le calcul selon l'ancienne méthode de l'année universitaire). Il s'agit donc d'une augmentation de 25 p.c. par rapport au plafond actuel établi en 1975;

- modifier la règle d'admissibilité. La durée minimale sera de 12 semaines au lieu de 26 semaines. Certains étudiants s'inscrivent à des cours d'études post-secondaires qui durent moins de 26 semaines et qui, à l'heure actuelle, ne sont par conséquent pas admissibles aux prêts. La nouvelle Loi veut ainsi reconnaître le besoin d'aide d'un grand nombre d'étudiants qui veulent suivre des études post-secondaires dans d'autres établissements que les universités et qui s'inscrivent à des cours que la Loi actuelle ne reconnaît pas comme admissibles;

- ne plus obliger les résidents permanents à attendre 12 mois avant de pouvoir recevoir une aide financière. Les autres programmes de soutien du gouvernement fédéral n'exigent plus cette période d'attente et il en sera dorénavant de même pour le programme canadien de prêts aux étudiants;

- permettre au gouverneur en conseil de faire un règlement selon lequel on pourrait refuser de consentir des prêts et d'accorder une période d'exemption d'intérêt aux étudiants qui auront abusé du programme, par exemple, ceux qui refu-

sent, sans vraiment aucune raison valable, de rembourser leur prêt, ceux qui déclarent faillite relativement à leur prêt ou ceux qui contreviennent à la Loi d'une façon ou d'une autre.

Ces modifications ont fait l'objet de longues discussions avec les autorités provinciales et avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Les groupements d'étudiants ont aussi fait connaître leur opinion par le biais de leur province ou du gouvernement fédéral.

Aux termes de la Loi, ce sont les provinces qui acceptent ou rejettent les demandes d'aide, et elles appuient leur décision sur le règlement et les critères administratifs établis sous l'empire de la Loi. Les autorités provinciales et le gouvernement fédéral s'entendent tous les ans pour établir ces critères administratifs.

## Vaccin contre la fièvre des foins

Un nouveau vaccin a été mis au point pour lutter contre la fièvre des foins causée par l'herbe à poux de l'est du Canada. Cette plante, appelée également fleur de Saint-Jacques, pollue la région du Saint-Laurent de la mi-août aux premières gelées de l'automne.

Les spécialistes ont annoncé la nouvelle de la découverte du vaccin Pollinex-R le 5 février, simultanément à Montréal et Toronto. Ce traitement pourrait soulager environ 250 000 Canadiens dans la région qui s'étend de Windsor (Ontario) à Québec.

Cependant, pour que ce vaccin soit efficace, quatre injections hebdomadaires doivent être administrées entre le 15 mai et le 1er août.

Étant donné qu'il s'agit d'un vaccin, il doit être administré par un médecin.

**L'Université McGill a reçu**, en février, la visite de sept savants-astronautes de la NASA et de l'Agence européenne de l'espace qui venaient se familiariser avec une expérience sur "le mal de l'espace" dont souffrent les astronautes. Ils devront exécuter cette expérience en 1982 au bord de la navette spatiale, lors de la première mission de Skylab. L'expérience a été mise au point par le Dr Douglas Watt de l'Unité de recherche en médecine aéronautique de cette université.

## Les Florales internationales de Montréal

Hôte de l'Exposition universelle en 1967 et des Jeux de la XXI<sup>e</sup> Olympiade en 1976, Montréal accueillera du 17 mai au 1<sup>er</sup> septembre 1980 les Florales internationales.

Agréées par l'Association internationale des producteurs de l'horticulture et le Bureau international des expositions, les Florales internationales de Montréal seront le théâtre de la première rencontre en Amérique des grandes traditions horticoles du monde.

Cette exposition a pour but de favoriser le développement de l'horticulture ornementale et d'illustrer les progrès accomplis par l'horticulture internationale.

Elle permettra de stimuler la recherche dans le domaine de la culture et de l'enseignement horticoles. Elle informera le public et le sensibilisera aux problèmes de l'écologie ainsi qu'à l'importance, pour tous, de vivre dans un milieu sain.

Les Florales internationales de Montréal mettront en lumière les liens qui existent entre les activités socio-culturelles de l'être humain et son milieu physique.

### Les Florales intérieures

Le Vélodrome olympique, une des prouesses architecturales du complexe olympique, réalisé en 1976, se transformera du 17 au 29 mai 1980 en une vallée de fleurs soigneusement aménagée par les horticulteurs du monde entier. Les spécialistes d'une vingtaine de pays rivaliseront d'adresse et d'imagination avec les producteurs canadiens.

Les visiteurs y verront des fleurs coupées, des potées fleuries, des plantes tropicales et subtropicales, des cactacées et des plantes succulentes, des broméliacées, des orchidacées, des plantes de

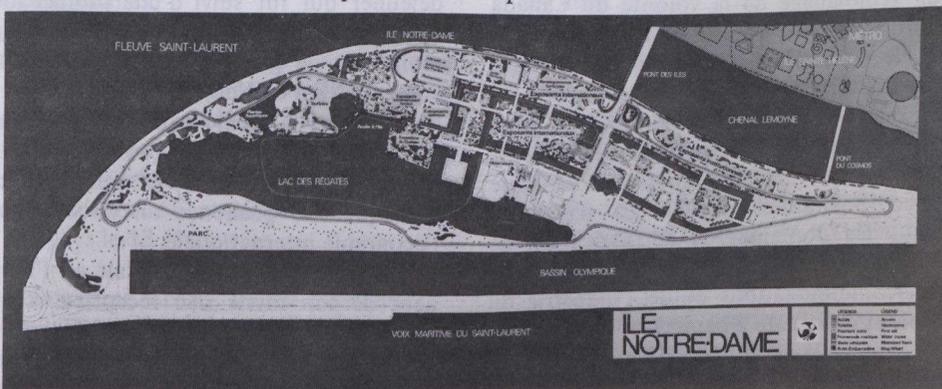


*Le Vélodrome, construit pour les Jeux olympiques d'été de 1976, accueillera en 1980 la plus grande exposition florale jamais présentée en Amérique du Nord.*

pépinière, des présentations d'art floral, de bonsai et de fleurs séchées ainsi que des aménagements floraux divers.

### Les Florales extérieures

L'Île Notre-Dame, aménagée au milieu du St-Laurent pour la tenue de l'Exposition Universelle de 1967, trouvera, grâce aux Florales extérieures (31 mai - 1<sup>er</sup> septembre 1980), sa vocation définitive de parc floral, expression la plus actuelle de l'art paysagiste contemporain. En plus du spectacle floral permanent, représenté par une sélection des meilleures espèces d'arbres, d'arbustes et de fleurs cultivés, l'Île Notre-Dame deviendra un parc de loisirs complet voué à la vulgarisation écologique et culturelle auprès du grand public.



*Plan des Florales extérieures sur l'Île Notre-Dame.*

## Tourisme: accord Québec-Ontario

Le Québec et l'Ontario ont signé le 14 février un accord en vertu duquel les deux provinces consacreront chacune \$2 millions à une campagne destinée à promouvoir le tourisme étranger sur leur territoire.

Le ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme, M. Larry Grossman, a déclaré que l'accord de \$4 millions a été signé avec le ministre québécois, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, dans un effort visant à réduire le déficit touristique canadien qui s'élève à \$1,7 milliard.

Les deux provinces coordonneront leur publicité et tiendront des colloques avec les agents de voyages, les sociétés de transport, les hôteliers et les organisateurs de voyages en groupe.

“Nous pensons tout simplement que les attractions touristiques des deux provinces sont suffisamment rapprochées pour qu'il soit plausible de dire aux Allemands, aux Français ou aux Américains: “Venez chez nous, il vous suffira de prendre l'avion, puis l'autobus pour visiter facilement cinq villes ou cinq régions”, a dit le ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme, M. Grossman. (Selon une Nouvelle de la Presse canadienne publiée dans *Le Devoir* du 16 février)

La chronique des arts

Canada de nouer des relations plus étroites avec la France dans les domaines culturel et économique.

Au cours de la matinée et de l'après-midi, les ministres français ont tenu des réunions de travail avec leurs homologues canadiens. C'est ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, accompagné du ministre des Communications et conseiller spécial pour les affaires francophones, Mme Jeanne Sauvé, se sont entretenus avec M. Stirn des questions africaines, du désarmement, de la francophonie internationale, tandis que M. Lecat abordait avec le secrétaire d'État, M. John Roberts, les questions culturelles.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Horner, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Gillespie, et le ministre du Revenu et des Petites et Moyennes Entreprises, M. Abbott, ont fait le point sur les dossiers économiques franco-canadiens avec M. Stirn et ses collaborateurs.

Après une réception à l'ambassade de France en l'honneur de la communauté française au Canada, M. et Mme Barre ont assisté à un dîner offert en leur honneur par le gouverneur général du Canada et Mme Schreyer à leur résidence.

Le vendredi matin, 9 février, les deux premiers ministres ont présidé une séance de travail, réunissant les ministres qui s'étaient rencontrés la veille, pour faire le point sur les différents dossiers de la coopération franco-canadienne.

La conférence de presse qui suivit le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et la signature de l'Accord de sécurité sociale entre M. Stirn et le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, devait permettre de rendre compte des résultats de ces discussions, à savoir:

- décision d'entreprendre une étude de faisabilité, d'accord avec les premiers ministres provinciaux, sur la possibilité d'établir des lycées français dans les villes d'Edmonton, Toronto et Vancouver;
- coopération dans le domaine de la terminologie et création éventuelle de banques informatisées d'échanges terminologiques;
- signature d'un contrat de \$8 millions entre la société canadienne des pétroles, Pétro-Canada, et la société française Technip portant sur l'achat de la technologie française en matière de liquéfaction du gaz naturel à l'île Melville dans l'Arctique canadien. Comme le disait M. Barre

lui-même, "la signature de ce contrat est un témoignage de la volonté du Canada d'utiliser les possibilités technologiques et de diversification qui lui sont offertes par l'industrie française";

- relance de la coopération franco-canadienne dans l'ensemble des secteurs économique, scientifique et technique avec possibilités d'échanges fructueux dans les domaines de la fabrication de méthaniers, d'un brise-glace nucléaire, des télécommunications et de l'industrie du bois et de la pâte à papier.

Après la conférence de presse, M. et Mme Barre ont offert un déjeuner en l'honneur du premier ministre,

M. Trudeau, à l'ambassade de France, déjeuner qui fut suivi d'une promenade en traîneau sur le lac Dow hérissé de sculptures de glace à l'occasion du concours du "Bal de Neige".

M. Barre a reçu ensuite un doctorat *honoris causa* en sciences économiques de l'Université d'Ottawa, cérémonie au cours de laquelle il prononça un discours sur l'économie internationale.

Le soir, M. Trudeau offrait en l'honneur de son invité une réception et un dîner de gala pour quelque 200 personnes. C'est au cours de ce dîner que les deux premiers ministres prononcèrent les allocutions qui devaient définir les

nouveaux paramètres des relations franco-canadiennes.

Le lendemain, M. Barre avait un dernier entretien privé avec le premier ministre Trudeau, à la résidence de campagne de ce dernier au lac Mousseau, avant de s'envoler pour Montréal et Québec où il a poursuivi son séjour officiel en terre canadienne. M. et Mme Barre ont quitté le pays le 13 février.

**Nouveaux accords franco-canadiens**

La France et le Canada ont signé, le 9 février, trois accords portant respectivement sur la sécurité sociale, le transfèrement des détenus et la surveillance de

certains condamnés, l'extradition entre les deux pays.

*Accord sur la sécurité sociale*

L'Accord, qui relie les principaux programmes de sécurité sociale du Canada et de la France, permettra aux résidents des deux pays d'additionner les crédits accumulés dans chaque pays, pour être admissibles aux prestations de sécurité sociale de l'un ou des deux pays.

Avant l'entrée en vigueur de l'Accord, les deux parties doivent compléter les arrangements permettant de l'administrer, et les procédures prévues par la Constitution de chaque pays

pour sa mise en vigueur.

Le but de l'Accord est de protéger les ressortissants canadiens et français, advenant le transfert de leur résidence dans l'autre pays. Les programmes canadiens touchés par cet accord sont le Régime de pensions du Canada et le programme de la Sécurité de la vieillesse.

Les termes de l'Accord permettent en plus aux provinces de négocier des ententes avec la France en ce qui concerne les législations provinciales de sécurité sociale.

*Accord sur le transfèrement des détenus*

En vertu du nouvel accord, les délinquants qui le désirent pourront purger leur peine dans le pays dont ils sont citoyens. Le transfert des personnes qui font l'objet d'une sentence ne se fera que lorsque l'on aura épuisé tous les droits d'appel auprès des instances compétentes. Aucun transfert ne sera effectué sans le consentement de l'intéressé et l'approbation des deux pays.

*Accord sur l'extradition*

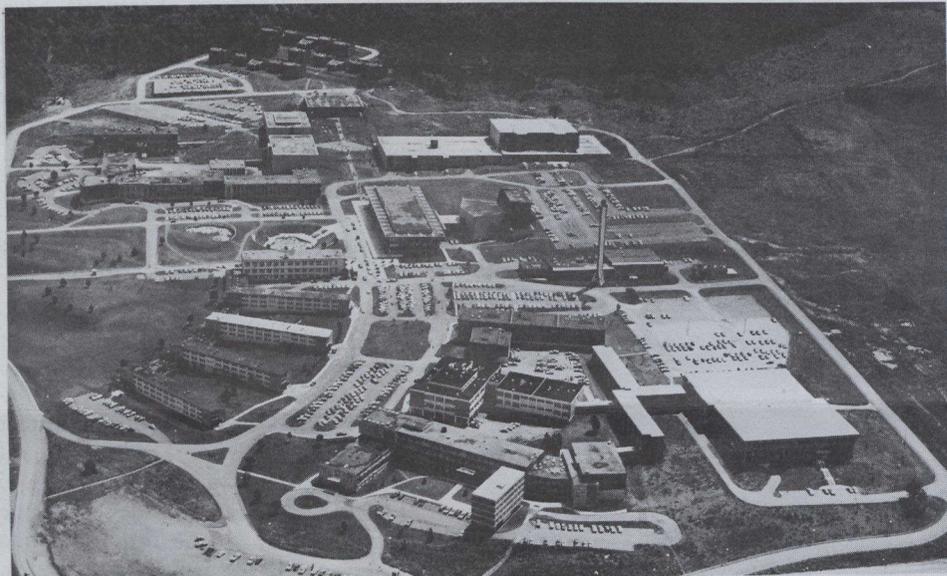
L'Accord remplacera et abrogera le Traité entre la Grande-Bretagne et la France pour la restitution mutuelle des criminels en fuite signé à Paris le 14 août 1876 modifié par les conventions signées à Paris le 13 février 1896 et le 17 octobre 1908.

Le nouvel accord donne la liste des infractions pour lesquelles l'une des deux parties contractantes peut demander l'extradition d'un criminel fugitif trouvé dans le territoire de l'autre partie et les conditions en vertu desquelles un fugitif peut être livré.



1. MM. Barre et Trudeau discutant avec trois premiers ministres provinciaux. De gauche à droite: MM. Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), Allan Blakeney (Saskatchewan) et Bill Davis (Ontario).  
 2. Moment de détente à la campagne pour les deux premiers ministres.  
 3. M. Trudeau (à gauche) et Mme Barre accueillent des invités à un dîner de gala offert par le premier ministre canadien.  
 4. Le premier ministre français reçoit un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa.  
 5. Promenade en traîneau sur le canal Rideau.  
 6. M. Barre (à gauche) lors d'un entretien privé avec M. Trudeau.  
 7. M. Barre dépose une couronne devant le monument aux morts.  
 8. Lors de la signature de l'Accord franco-canadien sur la sécurité sociale, les deux premiers ministres, assis, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, écoutent M. Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre français des Affaires étrangères.

## L'Université de Sherbrooke fête ses vingt-cinq ans



Tout au cours de cette année, l'Université de Sherbrooke soulignera par des manifestations diverses le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Le coup d'envoi en a été donné le 5 mars car la loi sanctionnant la création de l'Université a été votée le 5 mars 1954. Elle est entrée en vigueur le 4 mai 1954 et la première rentrée universitaire s'est faite l'automne de la même année. La photo ci-dessus est une vue aérienne du campus ouest de l'Université de Sherbrooke.

## Résultats des championnats de ski nordique au Mont-Sainte-Anne

Un skieur d'Ottawa, Horst Bulau, a remporté l'épreuve de saut à ski, catégorie junior, le 18 février, dernier jour des championnats mondiaux de ski nordique qui ont eu lieu au Mont-Sainte-Anne, en banlieue de Québec.

Bulau, qui est âgé de 16 ans, a effectué un saut de 87,5 m à son deuxième essai après avoir réussi 83 m pour ainsi totaliser 240,4 points par une température de -22°C.

Dans l'ensemble, ces championnats ont confirmé la supériorité des skieuses est-allemandes et celle des spécialistes ouest-allemands du combiné nordique.

Sur 15 km, le Suédois Thomas Ericksson, a réussi à distancer les Soviétiques Alexandre Tchaïko et Alexandre Koutoukine et à ramener le titre individuel dans le camp scandinave.

L'Allemande de l'Est Marlis Rostock a sur 5 km, succédé à sa compatriote Brigit Schreiber et ses principales adversaires ont été ses coéquipières, Carola Anding (3e) et la même Brigit Schreiber (4e), et la Suédoise Carina Sandberg qui a terminé en deuxième place.

(D'après une nouvelle de la *Presse canadienne*)

## Création de centres de documentation en langue française

Un centre de documentation pédagogique a été ouvert à la faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton. Le nouveau centre de documentation, subventionné à la fois par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, a pour but de faciliter la formation des enseignants bilingues en Alberta.

Le Centre mettra également de la documentation à la disposition des enseignants bilingues, et des professeurs d'immersion totale. Tout le matériel pédagogique pour l'enseignement du français, en provenance du ministère de l'Éducation de l'Alberta, se trouve maintenant rassemblé dans ce centre. En plus des ouvrages traitant de toutes les matières, le matériel pédagogique comprend des diapositives, films, cartes, ensembles multi-média ainsi qu'une collection de livres pour enfants.

De son côté, le Manitoba projette l'ouverture d'un nouveau centre de documentation en langue française. Le Centre dont les locaux se trouveront au Collège de Saint-Boniface offrira des services et du matériel pédagogique pour les programmes d'enseignement en français et les programmes de français de base.

## Les semences de l'avenir

Afin de mettre un terme aux pertes de matériel génétique utilisé dans les programmes d'amélioration, Agriculture Canada a mis sur pied une banque de gènes.

Selon M. Roland Loiselle, responsable des ressources phylogénétiques à la Station de recherches d'Ottawa, l'appauvrissement du patrimoine phylogénétique pourrait gravement compromettre la sélection des futures variétés.

Ainsi, il y a une quinzaine d'années, la lignée de blé RL4137 a été retirée des programmes d'amélioration à cause de ses qualités marginales. Aujourd'hui, elle pourrait être la solution à l'un des principaux problèmes que rencontrent les producteurs de blé des Prairies depuis la fin des années 60, la décoloration et la germination sur pied causées par les intempéries, car cette lignée est résistante aux aléas de la température.

## Inventaire du matériel génétique

Au cours des huit dernières années, M. Loiselle et son personnel se sont appliqués à faire un inventaire du matériel génétique disponible chez les sélectionneurs du Canada.

En outre, Agriculture Canada constitue actuellement une banque des semences disponibles chez les sélectionneurs afin de les conserver pour une utilisation éventuelle.

"La création de cette banque est un travail de longue haleine, explique M. Loiselle. Près de 80 000 lignées différentes au Canada sont réparties parmi quelque 167 sélectionneurs. Nous nous procurons aussi de l'étranger des variétés susceptibles d'améliorer la génétique de nos plantes".

## Conditions de conservation

Les semences sont conservées dans des installations spéciales, à Ottawa.

A une température de 4°C et une humidité relative de 20 p.c., les semences se conservent pendant 15 à 20 ans. Mais des cellules plus modernes permettent de les conserver dans des enveloppes étanches à une température de -20°C. Dans ces conditions, le blé peut se conserver pendant près de 400 ans et l'orge jusqu'à 33 500 ans environ.

La banque de semences contient actuellement des variétés d'orge, de tomate, de luzerne, de blé et d'avoine, auxquelles devraient bientôt s'ajouter d'autres espèces.

# La chronique des arts

## Angèle Arsenault au CNA

*Je veux toute la vivre ma vie...* Ce grand succès, Angèle Arsenault l'a interprété à nouveau pour le plus grand plaisir des spectateurs venus assister à son spectacle au Centre national des arts à Ottawa le 18 février.

Angèle Arsenault est une chanteuse acadienne, originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, dont la carrière connaît un succès croissant. Toute simple, romantique et réaliste, tendre et ferme, elle apparaît sur la scène, seule, sans musiciens. "Depuis 15 ans, dit-elle, je chante seule sur scène. Mon orchestre c'est le public. Je n'ai pas de titre pour mon spectacle, je n'ai que mes chansons mais le public s'y reconnaît et les aime".

Seule donc au piano, elle a interprété plusieurs nouvelles chansons en plus de ses succès tels que: *Moi j'mange*, *De temps en temps moi j'ai les bleus*, *J'aime mieux rester dans ma cuisine*.



Angèle Arsenault

La jeune actrice canadienne Lise Langlois a repris ses cours (beaux-arts) à l'Université MacMaster de Hamilton (Ontario) après avoir tourné un film avec Tony Curtis à Montréal et en Israël: *It rained all Night the Day I left*.

Methuen Publications a acheté les droits de publication en anglais de l'autobiographie du premier ministre du Québec, M. René Lévesque. *La Passion du Québec*, est devenue *My Québec*.

## Deux artistes canadiens remportent des trophées Grammy



Oscar Peterson

Lors de la célébration du vingt et unième anniversaire de la présentation annuelle des trophées Grammy à Hollywood, Anne Murray, chanteuse canadienne originaire de Springhill (Nouvelle-Écosse), a gagné le trophée attribué à la meilleure interprète



Anne Murray

féminine pour son interprétation de *You needed Me*.

Pour sa part, le pianiste montréalais Oscar Peterson a reçu le trophée attribué au meilleur soliste instrumental pour *Montreux 77* et *Oscar Peterson Jam*.

## Don de médailles d'art Danoises

Au cours d'une cérémonie officielle de présentation qui a eu lieu le 15 février aux Archives publiques, M. Hans Tabor, ambassadeur du Danemark au Canada, a remis à l'archiviste fédéral, M. Wilfrid I. Smith, 52 médailles d'art frappées par leur donateur, Anders Nyborg A/S, de Horsholm au Danemark.

La plupart des médailles, conçues par des peintres et des sculpteurs européens de renom, représentent des scènes du Danemark, du Groenland, des îles Féroé, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède et de la Finlande. La collection comprend également douze médailles du zodiaque, qui portent sur l'avers la pierre correspondant à chaque signe.

Ces médailles, frappées sur bronze, témoignent d'une grande originalité artistique et attestent de la perfection technique de leur procédé de fabrication; la plupart mesurent 70 mm de diamètre et plus de 5 mm d'épaisseur. Elles seront conservées à la Collection nationale de médailles.

## Soirée de poésie au CNA

Professeur de diction et journaliste, Rosalind Drool a donné, en février à Ottawa, un spectacle divertissant de prose et de poésie: *The Wonderful World of Sarah Binks (the sweet songstress of Saskatchewan)*.

Le spectacle mis en scène par John Banks et adapté par Eric Tonkin, est tiré du livre *Sarah Binks* de Paul Hiebert. Rosalind Drool y offre ses propres interprétations de la personne et du poète Sarah Binks. L'intérêt de Mme Drool pour la vie personnelle et les oeuvres poétiques de Sarah Binks remonte au temps où elle était écolière en Angleterre. Depuis lors, Rosalind Drool, maintenant âgée de 75 ans, n'a pas cessé de faire des recherches sur cette poétesse.

Le spectacle donné par Mme Drool, au Centre national des arts, marquait le cinquantième anniversaire de la mort tragique, à 23 ans, de Sarah Binks.

Rosalind Drool a présenté un vaste choix de poèmes comprenant de grands récits binksiens.

## Nouvelles brèves

La compagnie de théâtre Jean Duceppe a accueilli un million de spectateurs en cinq saisons et demie seulement. Le président de la Compagnie, l'acteur Jean Duceppe, se dit très heureux de ce succès. Il espère qu'elle devienne une troupe composée d'un groupe permanent de comédiens payés sur une base annuelle, avec *boni* si la saison est fructueuse.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé en janvier la conclusion d'un accord de financement de US \$32 millions en vue d'appuyer la vente de biens d'équipement et de services canadiens à la Tchécoslovaquie. Grâce au nouveau prêt, la Ceskoslovenska Obchodni Banka, Banque du commerce extérieur de la Tchécoslovaquie, dispose de fonds pour appuyer des ventes supplémentaires de biens d'équipement et de services canadiens dans le cadre du projet Ruzomberok, dont le financement a été annoncé en 1978, et d'autres projets tchécoslovaques.

L'on note actuellement une forte demande de machines agricoles, demande qui devrait rester soutenue toute l'année, l'augmentation du prix des bestiaux et des céréales ayant contribué à hausser le revenu des agriculteurs.

Firestone Canada Inc a annoncé le regroupement en une même entreprise de ses différentes filiales au Canada. L'entreprise emploie près de 7 000 personnes dans les secteurs des pneumatiques, de la transformation de l'acier, du textile et de la fabrication des ceintures de sécurité d'automobiles. En se fondant sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre dernier, les ventes combinées de Firestone Canada devraient dépasser \$300 millions pour l'année en cours. La compagnie à son siège social à Hamilton (Ontario). (*Le Devoir*, 30 janvier 1979)

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.*

Le gouvernement fédéral versera une subvention spéciale de \$500 000 à l'Association olympique canadienne pour l'aider à couvrir les frais qu'entraîne la représentation canadienne aux Jeux pan-américains qui auront lieu à Porto Rico du 1er au 15 juillet.

L'ex-gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, a fait don de sa collection de médailles commémoratives à la Collection nationale des médailles des Archives publiques du Canada. Cette collection de 85 pièces est composée de médailles reçues de localités et d'organisations auxquelles M. Léger avait rendu visite; de nombreux spécimens sont européens.

Pour la première fois dans l'histoire des banques de l'Amérique du Nord, des employés se sont mis en grève légalement. Il s'agit des employés de la Banque d'épargne et du district de Montréal.

Le Conseil d'administration de Bell Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ont approuvé une offre de 3 125 000 actions ordinaires au prix de \$63<sup>5</sup>/<sub>8</sub> par action, pour un total de \$198 828 125. Ces actions auront une valeur au pair de

\$25 chacune. Les prospectus définitifs ont été déposés auprès des diverses commissions de valeurs mobilières le 13 février.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a annoncé la tenue d'élections dans sa province le 14 mars.

Le conseil scolaire du comté de Lincoln (St. Catharines, Ontario) se propose d'expérimenter un système selon lequel les enfants seront admis à l'école le jour de leurs cinq ans quelle que soit l'époque de l'année. L'expérience se fera dans l'une des écoles élémentaires du Conseil.

L'année 1979 marque les vingt-cinq ans de carrière de la célèbre contralto canadienne, Maureen Forrester.

En janvier dernier, les raffineries canadiennes ont vendu 83 932 766 kg de sucre de tous genres, dont 72 961 728 kg au pays et 10 971 038 kg à l'étranger.

Après plusieurs mauvaises années, la compagnie Papier Rolland a enregistré des bénéfices en 1978. Elle reprend donc son programme de modernisation des usines de Saint-Jérôme et Mont-Rolland, suspendu depuis 1975.



Photo du Sergent J. Rodger

Le 4e Groupe-brigade mécanisé canadien (4e CBMC) et le 1er Groupe aérien canadien (1er GAC) ont pris part, à la fin du mois de janvier, au premier exercice d'hiver organisé en Allemagne (nord de la Bavière) depuis quatre ans.

L'exercice Certain Sentinel a mis en présence plus de 60 000 membres des troupes de l'OTAN utilisant 12 000 véhicules chenillés et à roues ainsi que 600 avions.

Les manoeuvres qui devaient durer huit jours se sont terminées plus tôt: à cause d'un radoucissement du temps, les véhicules risquaient d'endommager les champs cultivés.